

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 38 (2008)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

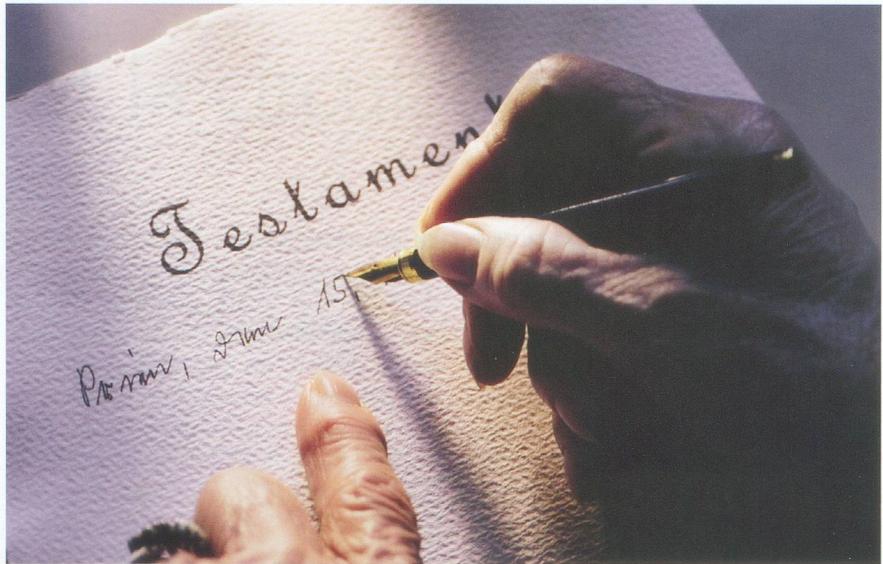
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Guide La clé de Genève

La nouvelle édition du guide social et pratique de Genève vient de sortir. Pas moins de 1700 organismes publics et privés y sont répertoriés. Ce sésame est utile aux professionnels du social, mais il s'adresse aussi au grand public. Associations, institutions, clubs, assurances, centres, EMS, résidences, etc. sont présentés par thèmes et regroupés par quartiers. Existe-t-il une permanence juridique au coût modeste dans ma commune ? Quels sont les organismes qui peuvent s'occuper de mes parents accidentés ? Comment recevoir des soins à domicile ? Où se trouve le club d'aînés le plus proche ? Qui va aider mon fils à se désendetter ? La Clé a réponse à tout. Le guide est aussi proposé sur internet avec une base de données régulièrement mises à jour.



**La Clé, en vente à Genève en librairie ou à l'Hospice général, Fr. 20.– ou sur [www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch)**



Bab.ch

## Les héritiers mis au pas ?

Abolira-t-on un jour les réserves héréditaires ? L'idée suscite l'agacement de Maryvonne Gognalons-Nicolet, spécialiste du vieillissement à Genève.

– Permettre aux aînés de disposer de leur patrimoine comme bon leur semble, est-ce une bonne idée ?

– C'est une idée empruntée au modèle anglo-saxon. Elle ne colle pas du tout avec nos traditions. En Suisse, les personnes âgées ont déjà la possibilité d'utiliser leur patrimoine comme elles le souhaitent puisqu'elles ont la liberté de faire des donations aux êtres chers qu'elles choisissent. Je peux vous assurer d'ailleurs que, dans la majorité des cas, elles choisissent leurs enfants et leurs petits-enfants. La solidarité intergénérationnelle est très forte. Je rencontre beaucoup d'octogénaires qui économisent tout ce qu'ils peuvent parce qu'ils veulent «laisser quelque chose» à leurs descendants. En fait, les aînés sont très attachés à laisser des traces, aussi bien matérielles que symboliques, des réalisations de leur vie.

– Une plus grande liberté testamentaire forcerait-elle les enfants à mieux s'occuper des anciennes

générations ? Est-ce une sorte de chantage affectif et financier ?

– Si c'est le cas, c'est ridicule. «Si tu ne t'occupes pas de moi, je te déshérite...» Voilà le genre de situation que seuls des idéologues peuvent imaginer. Dans la réalité, les jeunes générations apportent un soutien énorme aux aînés. Ils se mobilisent d'une façon incroyable pour leurs parents âgés. Au lieu de faire du chantage financier, il faudrait plutôt les mettre en garde contre l'épuisement auquel ils s'exposent en se dévouant ainsi.

– Pourquoi alors cette idée est-elle dans l'air ?

– Je crois que cette idée curieuse émane de personnes qui veulent officiellement gérer les économies des aînés et les conseiller sur l'utilisation de leur patrimoine. En fait, ils souhaitent vendre – en général très cher – leurs services de consultant ou de «coach financier» à des personnes âgées. Mais demandez à vos lecteurs de donner leur opinion sur ce sujet. Cela m'intéresserait beaucoup d'avoir leur avis. ■